**Programme Redevabilité phase 2**

**Avis d’appel à propositions dans le cadre du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR)**

1. **OBJET**

GFA Consulting Group, opérateur de mise en œuvre de la phase 2 du Programme redevabilité de DDC au Bénin, dont le bureau local est situé à Cotonou, rue du collège Océan, lot M8, République du Bénin, lance un avis d'appel à propositions (AàP) FoSIR 2022 pour la sélection des projets/initiatives portés par les Organisations de la Société Civile (OSC), leurs faitières, réseaux et plateformes ainsi que les intercommunalités, sur toute l’étendue de la République du Bénin, financé par la phase 2 du Programme Redevabilité sur financement de la Coopération Suisse.

L'AàP vise à soutenir des initiatives de redevabilité proposées et portées par des OSC sous forme individuelle ou structurées en réseaux, faitière ou plateformes et des intercommunalités en vue de la fourniture de services publics de qualité par les administrations centrales et locales plus conscientes de leur responsabilité dans la délivrance desdits services. Les secteurs prioritaires du présent AàP sont : **(i) la santé, (ii) l’éducation, (iii) l’eau/assainissement et (iv) l’état-civil**.

1. **CONDITIONS DE PARTICIPATION ET MODALITES DE SOUMISSION**

Les candidats intéressés par le présent AàP sont priés de télécharger les lignes directrices et autres annexes y relatifs sur les sites ci-dessous :

* Site internet de la Maison de la Société Civile ([www.mdscbenin.org](http://www.mdscbenin.org) – « Actualités ») ou dans le groupe de discussion de la MdSC et
* Site web du Programme Redevabilité : <https://redevabilite.bj/aap-fosir-2022/>

Les lignes directrices peuvent également être obtenues auprès du secrétariat de l’UGP ([Redevabilite.Benin@gfa-group.de](mailto:Redevabilite.Benin@gfa-group.de), avec copie à : [Camille.Yabi @gfa-group.de](mailto:Kassim.Daran@gfa-group.de)).

Les lignes directrices précisent les modalités de soumission, les critères d’évaluation des offres et l’échéancier du présent AàP.

1. **DEPOT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS**

Les demandes de clarification peuvent être envoyées par les demandeurs par courrier électronique au plus tard le **19 avril 2022 à 17 h,** à l’adresse mail suivante : [Redevabilite.Benin@gfa-group.de](mailto:Redevabilite.Benin@gfa-group.de), avec copie à : [Camille.Yabi@gfa-group.de](mailto:Camille.Yabi@gfa-group.de).

Les soumissions doivent être transmises en version électronique au Secrétariat de l’Unité de Gestion du Programme Redevabilité ([Redevabilite.Benin@gfa-group.de](mailto:Redevabilite.Benin@gfa-group.de), avec copie à : [Camille.Yabi@gfa-group.de](mailto:Camille.Yabi@gfa-group.de)) au plus tard **le 06 mai 2022 à 17 heures précises**, mentionnant pour objet **« AàP FoSIR 2022 - Guichet ……. - Note succincte de projet ».**